

Titre professionnel de premier cycle

Chargé d'accompagnement social et professionnel

(sortie bac+2)

Inscrit au RNCP

Publics concernés et prérequis

- Une formation professionnelle préparant aux métiers de l'accueil et de l'accompagnement dans le secteur de l'intervention sociale, de l'insertion professionnelle et de la formation.
- Une formation accessible en cours du soir et en journée.

Formation professionnelle accessible avec le niveau bac.

Dans la tradition du Cnam, l'enseignement est destiné en priorité aux personnes disposant d'une expérience professionnelle de quelques années, quel qu'en soit le domaine d'exercice. Cette expérience est considérée comme équivalent au niveau bac.

Des capacités d'expression écrite et orale au niveau du bac sont nécessaires pour tirer profit de la formation et pour exercer l'activité professionnelle visée. Un soutien linguistique est mis à disposition et conseillé aux auditeurs en cas de besoin.

Les personnes ne possédant pas d'expérience professionnelle dans le domaine de l'accompagnement social et professionnel devront réaliser un stage pratique de 3 mois pour obtenir le diplôme.

Pour les cours en journée, l'admission implique la participation à une séance de positionnement (écrit et bureautique) obligatoire. L'entrée en formation est validée par une commission d'admission.

Le métier

Le métier de chargé d'accompagnement social et professionnel

Le chargé d'accompagnement social et professionnel a pour mission d'accompagner des parcours individuels pour favoriser l'insertion sociale/professionnelle ou la mobilité des publics demandeurs dans les domaines de l'emploi, de l'accès au droit, à la santé, au logement, à la citoyenneté ou dans un parcours de formation professionnelle. Il accueille, fait un diagnostic sur la situation de la personne, l'informe, l'oriente et l'accompagne dans la construction et dans la réalisation de son parcours d'insertion sociale et professionnelle en instaurant une relation de coopération et de confiance. Il travaille en réseau avec les partenaires locaux et en lien avec les travailleurs sociaux.

Fonctions auxquelles prépare ce diplôme

Code Rome K1801 : Conseil en emploi et insertion professionnelle
K1201 : Action sociale
K1205 : Information et médiation sociale
K2101 : Conseil en formation

Appellations principales

Conseiller en insertion, conseiller à l'emploi, intervenant d'action sociale, conseiller des missions locales, chargé d'insertion, responsable PIJ/BIJ (information jeunesse), conseiller mobilité, chargé d'information formation/emploi, médiateur social...

Ces fonctions peuvent s'exercer :

- au sein de collectivités territoriales et du monde associatif (centres sociaux, associations de quartier...);
- à Pôle emploi ;
- dans le cadre des Maisons de l'emploi, des PLIE (Plans Locaux d'Insertion par l'Emploi), des Missions locales...
- dans les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les régies de quartier...
- dans le secteur protégé ou les centres d'hébergement et de réadaptation sociale...
- dans les organismes de formation et les organismes paritaires financeurs (Opcal...);
- dans les organismes généralistes d'information (information jeunesse, Cité des métiers...)

Objectifs de la formation

- Accueillir tout type de publics : favoriser l'expression de la demande, la reformuler et élaborer un premier diagnostic de la situation et des difficultés de la personne. Instaurer une relation d'écoute, de confiance et de respect mutuel.
- Informer, orienter : identifier le dispositif, la structure ou l'interlocuteur pertinent qui pourra accompagner la personne accueillie en fonction de sa problématique (emploi, formation, santé, logement, handicap, addiction...) et du niveau d'urgence de sa demande. Connaître les conditions d'accès aux principaux droits dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle.
- Élaborer un projet d'accompagnement personnalisé et partagé : co-construire une démarche adaptée aux besoins, à la situation de la personne et à son niveau d'engagement dans les projets proposés, en tenant compte des moyens et ressources disponibles dans la structure.
- Travailler en réseau et en partenariat pour mobiliser les ressources adaptées aux situations à traiter : identifier les rôles des professionnels et institutions en lien avec son activité, comprendre la coordination, sur un territoire, des acteurs impliqués dans la mise en œuvre locale des dispositifs.
- Recueillir, traiter et organiser des informations : rechercher celles qui répondent aux besoins de la structure, de ses publics, des partenaires ou financeurs, à partir de diverses sources et supports, savoir utiliser les ressources du web. Réaliser une veille sur l'environnement professionnel (événements locaux, partenaires, dispositifs, droits nouveaux...)
- Se situer, s'inscrire et travailler dans un collectif de travail, questionner les situations qui mettent en jeu l'éthique professionnelle.

La formation

Le titre est organisé en 12 modules de formation appelés unités d'enseignement (UE)

Les 6 premières UE (360h) permettent une étape de certification à bac +1 avec l'obtention du Certificat professionnel (CP29). Elles développent la capacité à accueillir les publics des champs du social, de l'emploi et de la formation, les informer sur les mesures pertinentes et les orienter vers les acteurs et institutions qui y correspondent.

La mise en place du **certificat professionnel** répond à la volonté affichée des structures publiques et privées de référencer et labelliser un accueil de qualité. Les fonctions d'information, d'accueil et d'orientation dans le champ de l'accompagnement social et professionnel exigent la connaissance des dispositifs existants, des acteurs et des modes de fonctionnement de ces derniers sur un territoire (liens, modes de coopération et dysfonctionnements).

Elles supposent la connaissance des publics dans leur diversité et dans leurs spécificités, besoins et demandes.

Les 6 UE qui suivent (306h) prolongent ces compétences pour développer la capacité à accompagner la personne.

La validation de ces UE permet l'obtention du **titre RNCP (CPN42)** qui est un titre professionnel reconnu de niveau III (bac+2).

L'obtention du diplôme est conditionnée par la rédaction d'un rapport d'expérience en situations d'accompagnement à la fin de la formation.

Contenu de la formation

1) Analyse de son parcours et positionnement professionnel (6 crédits – TET099)

Cette UE est une introduction à la formation, elle permet de s'interroger sur son propre parcours professionnel et de mieux définir son positionnement en lien avec des fonctions d'accueil et d'accompagnement. En quoi les activités d'accueil, d'information et d'orientation mobilisent-elles des valeurs et une éthique professionnelle ?

2) Institutions et acteurs de l'intervention sociale : information, accueil et orientation (6 crédits – AST004)

Cette UE met au premier plan les institutions et les acteurs dont l'existence est structurante dans le champ de l'intervention sociale et de l'insertion professionnelle. Il s'agit d'en comprendre les rôles, leur distribution dans les politiques sociales, leur évolution dans le temps.

3) La relation aux publics en situations d'accompagnement (6 crédits – TRS001)

Cette UE met au premier plan les interactions avec les publics. Elle présente les publics de l'intervention sociale, à la fois par leurs caractéristiques sociologiques et psychologiques, et dans leurs définitions par les politiques sociales avec leurs règles particulières.

4) Outils et démarches de la communication écrite et orale (4 crédits – CCE001)

Apporter des outils et des méthodes pour développer ses capacités relationnelles dans des situations de communication orale et écrite, quotidienne et de travail.

5) Méthodes de recherche et traitement de l'information : entretiens et questionnaires professionnels (8 crédits – TET003)

Connaître et utiliser les outils de recueil d'information, notamment l'entretien et le questionnaire dans le contexte de l'activité d'accueil ou d'accompagnement. Analyser, organiser et exploiter l'information recueillie.

6) Recherche d'information : théorie et pratique sur le Web (6 crédits – TET007)

Permettre aux auditeurs de s'approprier les systèmes et les techniques (dont les techniques informatiques) qui organisent la production, l'échange et l'usage des informations.

La validation de ces 6 UE permet l'obtention du **Certificat professionnel** chargé d'information, d'accueil et d'orientation (CP29).

7) Institutions et acteurs de l'intervention sociale : accompagnement social et professionnel (6 crédits – AST005)

Identifier les dispositifs spécifiques, mesures et méthodes, qui outillent l'intervention sociale auprès de différents publics, en y repérant les acteurs concernés, les demandes et les besoins auxquels ils répondent comme leurs effets attendus et réels.

8) La relation aux publics : méthodologies de l'accompagnement (6 crédits – TRS002)

Maîtriser les techniques d'accompagnement social et professionnel (diagnostic d'une situation sociale, entretien, élaboration de parcours d'insertion, suivi, travail en réseau). Analyse de situations d'accompagnement.

9) Pratiques de l'accueil, de la négociation et de la communication (4 crédits – CCE003)

Développer ses capacités et ses savoir faire dans les situations d'interaction (entretien individuel et collectif) ; savoir analyser les situations de communication rencontrées et mettre en place les stratégies adaptées (écouter, reformuler, argumenter, négocier, gérer un conflit) ; consolider les techniques et les outils de communication écrite liés aux fonctions d'accueil et d'accompagnement.

10) Champs de la sociologie (6 crédits – AST002)

Être en capacité de mobiliser les notions de base de la sociologie de la famille, de l'école et de la ville...

11) Éléments de psychopathologie dans l'intervention sociale (4 crédits – PSY001)

Apporter aux auditeurs des connaissances sur les rapports entre santé, travail, emploi, chômage et leur incidence sur la pratique d'accompagnement social et professionnel. Faciliter l'accès à la littérature spécialisée sur la santé au travail.

12) UE à choisir entre : Géographie urbaine (6 crédits – UEV010)

Identifier les acteurs et les publics sur un territoire (gouvernance urbaine, gestion territoriale). L'accueil et les publics en difficulté analysés du point de vue du développement des quartiers et des politiques de la ville.

Ou

Initiation aux questions du travail et de l'emploi (4 crédits – TET006)

Maîtriser les notions de base concernant le travail et l'emploi : le salariat et l'emploi ; travail et production ; professions, qualifications, compétences ; relations d'emploi et relations de travail. S'initier aux débats actuels sur ces questions.

- Expérience professionnelle de 18 mois, plus stage de 3 mois si expérience hors secteur (30 crédits - UAS003)
- Rédaction et soutenance d'un rapport d'expérience en situations d'accompagnement (16 crédits - UA211G)
- Atelier recherche documentaire, recherche de stage et/ou pratique de terrain (6 crédits - UAS004)

Modalités de formation et construction de votre parcours

La formation peut être suivie en cours du soir (HTT) entre 18h et 21h30.

Durée du parcours : 2 à 3 ans en fonction de vos disponibilités.

Vous avez aussi la possibilité de la suivre en journée sur 9 mois à temps plein (octobre à juillet) ou sur plusieurs années à temps partiel, en fonction de votre projet.

Il est également possible de combiner ces 2 modalités.

Les personnes possédant une expérience professionnelle importante dans le secteur de l'accompagnement social et professionnel pourront valider certaines UE ou la totalité du diplôme au titre de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Il est possible d'obtenir une dispense de certaines UE au titre de la validation des études supérieures (VES) pour les personnes ayant suivi des formations de même niveau portant sur des contenus de même nature.

Un lien étroit avec les réseaux professionnels et des auditeurs accompagnés dans leur parcours

Le titre RNCP et le certificat ont été construits avec les professionnels de l'intervention sociale pour répondre à leurs besoins et aux évolutions des métiers de l'accueil et de l'accompagnement.

Les auditeurs, durant leur formation, sont en lien étroit et constant avec les professionnels de l'accompagnement social et professionnel qui interviennent dans chacune des UE. Ils sont accompagnés dans leur parcours de formation et dans la construction de leur projet professionnel.

Conditions d'obtention du titre Chargé d'accompagnement social et professionnel

La demande d'obtention du diplôme est transmise pour examen à un jury national, une fois remplies les 3 conditions suivantes :

- avoir validé les 12 unités d'enseignement ;
- attester d'une expérience professionnelle de 18 mois. Si cette expérience a été acquise dans un autre domaine que celui concerné par ce diplôme (accompagnement social et professionnel), elle devra être complétée d'un stage d'application professionnelle de 3 mois dans le secteur du diplôme ;
- avoir rédigé, soutenu oralement et validé le rapport d'expérience en situations d'accompagnement.

Tarifs 2016 - 2017

• Financement cours du soir

Financement employeur en cours du soir :

144€ par crédit

Forfait Dif pour 1 UE : 650€

CPF : 30 €/heure

Financement demandeur d'emploi :

9,15 €/heure

(8 crédits = 60h ; 6 crédits = 45h ; 4 crédits = 30h)

Financement individuel :

Frais d'inscription pour un an : 150€

puis paiement par unité d'enseignement 14€ par crédit.

• Financement cours de jour

Financement employeur ou organisme

11 952€ TTC

Financement individuel ou demandeur d'emploi :

5 976€

Portes ouvertes d'information, d'orientation et d'inscriptions organisées par le Cnam en septembre et février.

Des réunions spécifiques au diplôme sont organisées périodiquement.

Contacts

Secrétariat : Sylviane Latchman - 01 40 27 26 48

Responsable de la formation : Frédéric Rey

Coordination pédagogique : Corinne Blondet

secretariat.rncp3@cnam.fr

<http://intervention-sociale.cnam.fr>